

L'habitat inclusif : vivre ensemble pour vivre mieux !



Crédit photo : Clésence

L'habitat inclusif : vivre ensemble pour vivre mieux !

Plus qu'une manière de se loger, c'est un état d'esprit : l'habitat inclusif permet de disposer d'un logement rien qu'à soi tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale et partagée avec les autres habitants.

Ce dispositif de droit commun, ancré dans la vie locale, favorise le développement de l'autonomie par l'émulation du vivre-ensemble. La Nouvelle Forge s'engage dans son déploiement auprès des personnes en situation de handicap.

6 personnes, réparties dans 2 colocations de l'agglomération compiégnoise, vivent actuellement dans des appartements en habitat inclusif animés par la Nouvelle Forge.

L'expérience, encourageante à plus d'un titre, en appelle d'autres : 2 nouveaux lots d'appartements seront bientôt rendus accessibles, en janvier 2023 puis en 2024.

UN DISPOSITIF DE DROIT COMMUN, ANCRÉ DANS LA CITÉ

L'habitat inclusif : vivre ensemble pour vivre mieux !

L'habitat inclusif ne se limite pas au simple partage d'espaces communs. Un véritable projet de vie sociale et partagée, auquel chacun apporte sa contribution, anime la communauté des résidents. Ce dernier fixe les conditions de sécurisation de la vie à domicile, en fonction des besoins et aptitudes de chacun, mais il permet surtout de développer l'autonomie, la convivialité dans le logement et l'ancrage dans la vie du quartier ou de la commune.

L'enjeu ? Outre l'épanouissement de l'habileté sociale par l'émulation du vivre-ensemble, il s'agit de s'intégrer durablement dans la vie locale, en milieu ordinaire. Les différentes activités collectives, encadrées par un animateur habitat inclusif, encouragent et stimulent la familiarité avec les commerces et services du quartier, les infrastructures publiques de la commune, les modes de transports, le tissu associatif, etc.

FOCUS SUR LE PROJET DE VIE SOCIALE ET PARTAGÉE

L'habitat inclusif : vivre ensemble pour vivre mieux !

Les projets d'habitat inclusif portés par la Nouvelle Forge prévoient l'accompagnement à la création du projet de vie sociale et partagée, son animation et son suivi par un professionnel spécialisé : l'animateur habitat inclusif. Anne est animatrice habitat inclusif au sein de la Nouvelle Forge. Elle explique : *« en tant qu'animatrice habitat inclusif, je suis la garante du projet de vie sociale et partagée des résidents. La majeure partie de mon travail se déroule auprès d'eux. Je les réunis, je leur propose des activités, des sorties, des ateliers, et nous choisissons ensemble ce qui répond à leurs aspirations. Je participe également à ces actions collectives, parfois en lien avec d'autres professionnels, sollicités en raison de leur regard particulier ou de leur expertise. »*

3 questions à Anne, animatrice habitat inclusif

CE QU'EN DISENT LES HABITANTS ET LEURS PROCHES

L'habitat inclusif : vivre ensemble pour vivre mieux !

L'habitat inclusif s'est révélé une solution bénéfique sur tous les plans. Notre enfant a véritablement trouvé sa place dans la société, en milieu ordinaire. Et c'est une solution qui restera viable quand je ne serai plus là.

Isabelle, maman de Thomas, colocataire en habitat inclusif

L'habitat inclusif : vivre ensemble pour vivre mieux !

J'aime partager le moment de l'apéro avec mes colocataires.
Guillaume, colocataire en habitat inclusif depuis avril 2021

Une aide financière : l'AVP

Rejoindre un projet d'habitat inclusif peut ouvrir l'accès au dispositif d'aide à la vie partagée (AVP). L'AVP est une aide versée à titre individuel, mais destinée uniquement à financer l'animation collective de l'habitat inclusif.

POUR EN SAVOIR PLUS

